



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°066

COMMUNE DE CUGNAUX

Département de la Haute-Garonne

L'an deux mille dix-sept et le 27 juin, le Conseil Municipal de la Commune de CUGNAUX étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ces séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Alain CHALEON, Maire.

Etaient présents : MM. CHALEON, AUJOULAT, ARABIA, CHANTELOT, ROURE, ANDREU SEIGNE, BURTIN, JACQUES, PETY, MONTLIBERT, FORGUES, RODRIGUEZ, MONTAGNE, ALAYRAC, MESSAL, BLAU, AZAGZAUI, BERKMAN, LABORDE, QUAGLIATO, ANSART, LUGARDON, DOS SANTOS RODRIGUES, BAR, VRECORD MITEL, SAINT LEBES, GUERIN, MARLOYE, MORANCHO.

Absents ayant donné procuration :

- **Mme NICOLAI** donne procuration à **M. AUJOULAT**
- **Mme GUILHAMASSE** donne procuration à **Mme ROURE**
- **Mme GAILLARD** donne procuration à **M. CHANTELOT**
- **Mme HANDSCHUTTER** donne procuration à **M. GUERIN**

Absents :

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil; ayant obtenu la majorité des suffrages, M. ANDREU SEIGNE, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Date de convocation : 21 juin 2017

Date d'affichage : 29 juin 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 29

Votants : 33

POUR : 27

CONTRE : 6 (MM. VRECORD MITEL, SAINT-LEBES, GUERIN, MARLOYE, HANDSCHUTTER (pp), MORANCHO)

ABSTENTION : 0

Procurations de vote : MM NICOLAI, GUILHAMASSE, GAILLARD, HANDSCHUTTER

Objet : Adoption des tarifs municipaux pour l'exercice 2017/2018

Service : Finances

Rapporteur : M. Frédéric BAR

M. le Rapporteur expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier, pour l'exercice 2017/2018, l'ensemble des tarifs municipaux.

Ces tarifs seront appliqués en fonction des revenus et selon 4 tranches différentes pour les cugnolais et une tranche pour les extérieurs.

Selon l'activité une réduction de 10 % sera appliquée au 2ème inscrit de la famille et de 15 % pour le 3ème .

Les principales modifications sont les suivantes :

EMEA

Tarifs inchangés :

- Droits d'inscription
- Musique
- Théâtre jeune
- Arts plastiques (sauf nouveau cours Initiation)
- Eveil

Tarifs supprimés :

- Tarif adulte danse
- Tarif adulte théâtre
- Mention « Technique vocale » en musique

Tarifs simplifiés :

- Initiation Danse jazz=Initiation Hiphop=Initiation Arts plastiques

Tarifs modifiés ou créés :

- Regroupement danse et hiphop
- Théâtre : création d'un tarif « atelier d'expression parents/enfants »

LOCATION DE SALLES

- SUPPRESSION de tarifs inutilisés et simplification des tarifs en cours (plages horaires)
- CRÉATION de tarifs pour location de salles à des entreprises et syndicats (distinction Cugnaux et extérieurs)

MEDIATHEQUE CYBERBASE

- Intégration de la CYBERBASE au logiciel IREC
- CRÉATION d'un tarif BIBLIOTHÈQUE pour les étudiants, personnes bénéficiant de l'AAH ou du minimum vieillesse, ou demandeurs d'emploi

EDUCATION

- TARIFS INCHANGES

JEUNESSE

- SUPPRESSION DES BOUMS

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- CRÉATION de nouveaux tarifs pour occupation du domaine public dans le cadre de travaux privés, déménagements, aménagements...

M. le Rapporteur propose, en conséquence, d'adopter les tarifs indiqués dans les tableaux ci-après.

Entendu l'exposé de M. le Rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **APPROUVE** les tarifs figurant sur les tableaux ci-après pour l'exercice 2017/2018



Pour copie conforme
Le Maire

Alain CHALEON

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Adoption des tarifs municipaux pour l'exercice 2017/2018

Date de transmission de l'acte : 29/06/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 29/06/2017

Numéro de l'acte : 2017DEL066 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 031-213101579-20170627-2017DEL066-DE

Date de décision : 27/06/2017

Acte transmis par : Cecile EVEN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires